



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 20.04.2023
Date de fin de visibilité prévue: 20.04.2024
Numéro de publication: UP04-0000005137

Entité de publication
ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF), rue de Rive 8, 1211 Genève 3

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF)

Organisation concernée:
ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF)
CHE-101.192.434
rue de Rive 8
1204 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
11.05.2023, 17:00 heures, Hôtel Warwick
14 rue de Lausanne
1201 Genève

Texte d'invitation/ordre du jour:
Convocation à la 25ème Assemblée générale ordinaire de l'ARIF



Association Romande des Intermédiaires Financiers

Rue de Rive 8 - Case postale 3178 - 1211 Genève 3

Tél. 022 310 07 35 - Fax 022 310 07 39 - www.arif.ch - info@arif.ch

Convocation à la 25ème Assemblée générale ordinaire

Chers Membres de l'ARIF,

Le Comité a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale ordinaire de l'ARIF, qui se tiendra le jeudi 11 mai 2023, à 17h00, à l'Hôtel Warwick, 14 rue de Lausanne, à Genève.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 5 mai 2022
2. Rapport d'activité
3. Présentation des comptes
4. Modification des Statuts
5. Rapport des auditeurs
6. Approbation des rapports et décharge au comité
7. Elections statutaires
8. Divers

L'Assemblée sera suivie par un apéritif dînatoire.

Concernant les élections, nous vous invitons à consulter le Règlement des votes et élections à l'Assemblée générale (RAG), disponible sur le site Internet www.arif.ch, ou sur demande adressée uniquement par écrit au secrétariat de l'ARIF.

Les procurations conformes (art. 2 RAG et modèle), doivent parvenir au secrétariat de l'ARIF jusqu'au 28 avril 2023 au plus tard.

Genève, le 20 avril 2023

Pour le Comité

Guy Châtelain, Président

Alain Saint-Sulpice, Directeur